

SARL RSM Ouest

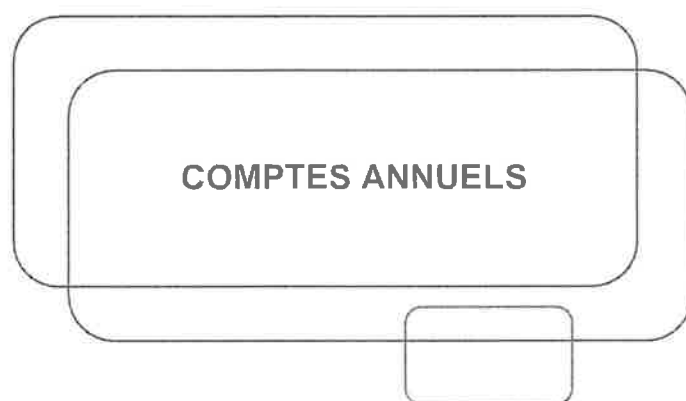
18 Avenue Jacques Cartier
44818 SAINT-HERBLAIN Cedex
SIRET 86480038800067

ETATS FINANCIERS ANNUELS
du 01/10/2021 au 30/09/2022

COPIE CERTIFIEE CONFORME



Vincent JEANNEAU
cogérant



Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2022 12 mois	30/09/2021 12 mois
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	5 118 882		5 118 882	6 300 116
Chiffre d'affaires net	5 118 882		5 118 882	6 300 116
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				19 266
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 584 456	2 482 396
Autres produits			2 297	1 688
Total produits d'exploitation (I)			7 705 635	8 803 466
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			4 946 821	4 203 750
Impôts, taxes et versements assimilés			33 045	110 283
Salaires et traitements			1 274 192	2 625 519
Charges sociales			592 854	1 265 763
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			99 675	112 324
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			41 804	33 825
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			22 838	
Autres charges			1 006	4 738
Total charges d'exploitation (II)			7 012 235	8 356 201
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			693 400	447 265
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				48 788
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				400
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				49 188
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				2 066
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				2 066
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				47 121
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			693 400	494 387

Compte de résultat (suite)

	30/09/2022 12 mois	30/09/2021 12 mois
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	864	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	864	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-864	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	165 943	100 467
Total des produits (I+III+V+VII)	7 705 635	8 852 654
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 179 042	8 458 734
BENEFICE OU PERTE	526 593	393 920
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		48 788
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

SARL RSM Ouest

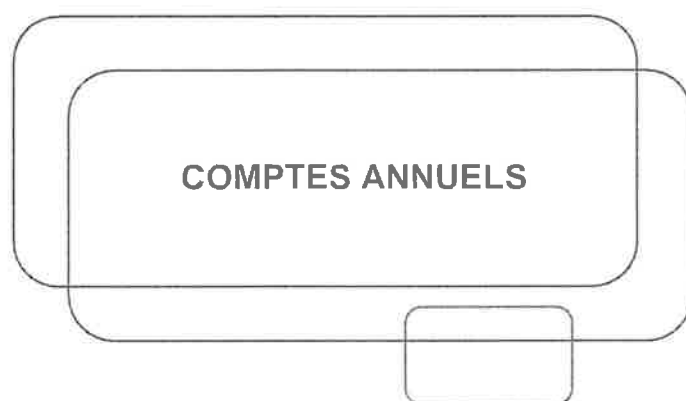
18 Avenue Jacques Cartier
44818 SAINT-HERBLAIN Cedex
SIRET 86480038800067

ETATS FINANCIERS ANNUELS
du 01/10/2021 au 30/09/2022

COPIE CERTIFIEE CONFORME



Vincent JEANNEAU
cogérant



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2022 12 mois	Net 30/09/2021 12 mois
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	3 340 804	67 418	3 273 386	2 593 248
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	820 261	583 843	236 418	315 506
Immobilisations corporelles en cours	49 206		49 206	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	172	168	4	759 534
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	102 948		102 948	102 948
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 313 392	651 429	3 661 963	3 771 236
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 577 971	285 806	2 292 165	4 933 290
Autres créances	1 586 184		1 586 184	3 421 912
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	726 456		726 456	704 507
Charges constatées d'avance (3)	10 640		10 640	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 901 251	285 806	4 615 445	9 059 709
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 214 643	937 235	8 277 408	12 830 946
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2022 12 mois	30/09/2021 12 mois
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 700 000	2 700 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	300 000	266 667
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	248 772	216 842
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	526 593	393 920
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 775 365	3 577 428
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	121 244	157 907
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	121 244	157 907
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	929 495	1 118 142
Emprunts et dettes financières diverses (3)	107 275	433 103
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 366	5 474 338
Dettes fiscales et sociales	1 670 385	1 840 723
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 336 335	34 842
Produits constatés d'avance	198 943	194 463
TOTAL DETTES	4 380 799	9 095 611
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 277 408	12 830 946
(1) Dont à plus d'un an (a)	858 568	976 025
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 522 232	8 119 586
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		52
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SARL RSM Ouest

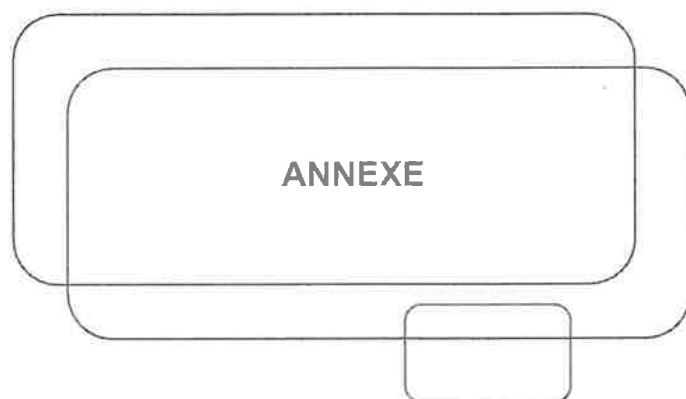
18 Avenue Jacques Cartier
44818 SAINT-HERBLAIN Cedex
SIRET 86480038800067

ETATS FINANCIERS ANNUELS
du 01/10/2021 au 30/09/2022

COPIE CERTIFIEE CONFORME



Vincent JEANNEAU
cogérant



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'exercice a été marqué par les faits majeurs suivants :

-fusion absorption de la société RSM Ouest Audit à effet rétroactif au 01/10/2021

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 8 277 408 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 526 593 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les frais accessoires) pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels informatiques : 1 à 5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans

* Matériel de bureau : 3 à 5 ans

* Matériel informatique : 1 à 3 ans

* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : en fonction de l'âge à la clôture
- Table de taux de mortalité : table INSEE TD 04-06

Les indemnités de fin de carrière font l'objet d'une provision au passif du bilan.

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail Immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

RSM Ouest
Société à responsabilité limitée au capital de 3 050 000 €
Siège social : 18 avenue Jacques CARTIER – 44800 SAINT-HERBLAIN
RCS NANTES B 864 800 388

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 30/09/2023

ASSEMBLEE GENERALE DU 13/02/2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos au 30 septembre 2022 s'élevant à 526 592,92 euros de la manière suivante :

- A la réserve légale 5 000.00 €
- Dividende précipitaire de la société ACE, soit 54 000.00 €
- Dividende précipitaire de la société CAT, soit 54 000.00 €
- Dividende précipitaire de la société VAGUE, soit 54 000.00 €
- Dividende précipitaire de la société SECOVEC BPL, soit 52 000.00 €
- Dividende hors précipitaire (1.56 € par part détenue au 31/12/2022) 171 656.16 €
- Le solde au compte « Autres Réserves »

Le paiement des dividendes sera effectué en février 2023.

Il est précisé que :

- Le montant des revenus distribués hors dividende précipitaire au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 est affecté aux associés de la société propriétaires des titres au 31/12/2022, et ce conformément aux dispositions contractuelles stipulées par les actes de cessions de parts sociales conclus le 03/01/2023
- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à la totalité des dividendes mis en distribution, étant toutefois précisé que seules les personnes physiques bénéficient dudit abattement
- Conformément aux dispositions de l'article 10.1 des statuts, les titres ouvrant droit au dividende précipitaire ne peuvent bénéficier de l'affectation du dividende décidé postérieurement à celui-ci
- Conformément aux dispositions de l'article 10.2 des statuts, les titres de la société RSM Holding France n'ouvrent pas droit à la perception de dividendes sur le résultat courant

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune); la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

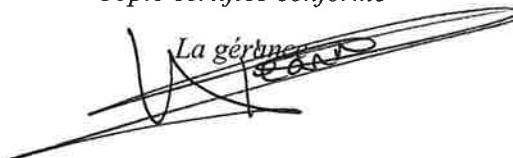
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DISTRIBUTION GLOBALE	ABATTEMENT 40%
30/09/2019	327 171.20 €	Sur la totalité du montant distribué
30/09/2020	263 750.00 €	Sur la totalité du montant distribué
30/09/2021	328 651.48 €	Sur la totalité du montant distribué

Résultat du vote :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

La gérante


SARL RSM OUEST
18 avenue Jacques Coeur
44800 SAINT HERBLAIN

**Rapport du Commissaire aux comptes
Sur les comptes annuels
Exercice clos le 30/09/2022**

SARL RSM OUEST
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30/09/2022

A l'assemblée générale de la SARL RSM OUEST,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL RSM OUEST relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL RSM OUEST à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

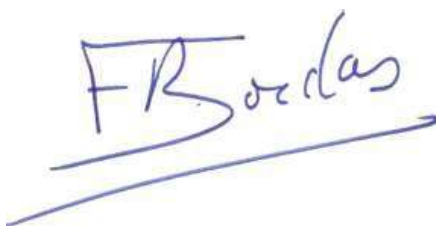
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Luynes,
Le 20 janvier 2023



Franck BORDAS
Commissaire aux Comptes

SARL RSM Ouest

18 Avenue Jacques Cartier
44818 SAINT-HERBLAIN Cedex
SIRET 86480038800067

ETATS FINANCIERS ANNUELS
du 01/10/2021 au 30/09/2022

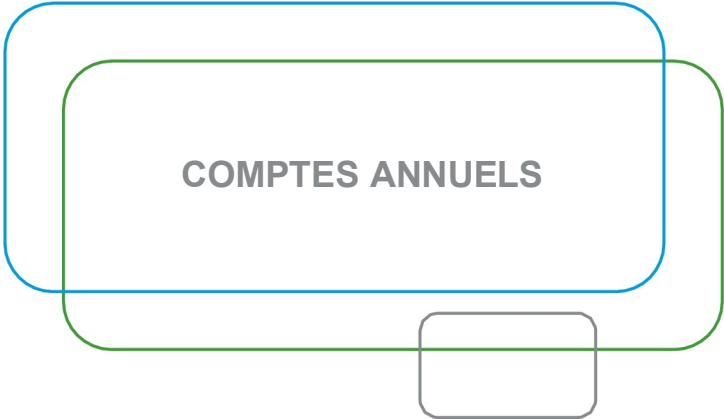
Sommaire

1. Comptes annuels

Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6

2. Annexe

Faits caractéristiques	8
Règles et méthodes comptables	9
Notes sur le bilan	11
Notes sur le compte de résultat	20
Autres informations	21



COMPTES ANNUELS

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2022 12 mois	Net 30/09/2021 12 mois
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	3 340 804	67 418	3 273 386	2 593 248
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	820 261	583 843	236 418	315 506
Immobilisations corporelles en cours	49 206		49 206	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	172	168	4	759 534
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	102 948		102 948	102 948
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 313 392	651 429	3 661 963	3 771 236
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 577 971	285 806	2 292 165	4 933 290
Autres créances	1 586 184		1 586 184	3 421 912
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	726 456		726 456	704 507
Charges constatées d'avance (3)	10 640		10 640	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 901 251	285 806	4 615 445	9 059 709
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 214 643	937 235	8 277 408	12 830 946
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2022 12 mois	30/09/2021 12 mois
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 700 000	2 700 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	300 000	266 667
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	248 772	216 842
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	526 593	393 920
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 775 365	3 577 428
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	121 244	157 907
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	121 244	157 907
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	929 495	1 118 142
Emprunts et dettes financières diverses (3)	107 275	433 103
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 366	5 474 338
Dettes fiscales et sociales	1 670 385	1 840 723
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 336 335	34 842
Produits constatés d'avance	198 943	194 463
TOTAL DETTES	4 380 799	9 095 611
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 277 408	12 830 946
(1) Dont à plus d'un an (a)	858 568	976 025
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 522 232	8 119 586
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		52
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2022 12 mois	30/09/2021 12 mois
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	5 118 882		5 118 882	6 300 116
Chiffre d'affaires net	5 118 882		5 118 882	6 300 116
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				19 266
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 584 456	2 482 396
Autres produits			2 297	1 688
Total produits d'exploitation (I)			7 705 635	8 803 466
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			4 946 821	4 203 750
Impôts, taxes et versements assimilés			33 045	110 283
Salaires et traitements			1 274 192	2 625 519
Charges sociales			592 854	1 265 763
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			99 675	112 324
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			41 804	33 825
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			22 838	
Autres charges			1 006	4 738
Total charges d'exploitation (II)			7 012 235	8 356 201
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			693 400	447 265
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				48 788
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				400
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				49 188
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				2 066
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				2 066
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				47 121
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			693 400	494 387

Compte de résultat (suite)

	30/09/2022 12 mois	30/09/2021 12 mois
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	864	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	864	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-864	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	165 943	100 467
Total des produits (I+III+V+VII)	7 705 635	8 852 654
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 179 042	8 458 734
BENEFICE OU PERTE	526 593	393 920
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		48 788



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'exercice a été marqué par les faits majeurs suivants :

-fusion absorption de la société RSM Ouest Audit à effet rétroactif au 01/10/2021

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 8 277 408 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 526 593 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les frais accessoires) pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
Logiciels informatiques : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 1 à 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : en fonction de l'âge à la clôture
- Table de taux de mortalité : table INSEE TD 04-06

Les indemnités de fin de carrière font l'objet d'une provision au passif du bilan.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 738 566	697 895	95 656	3 340 804
Immobilisations incorporelles	2 738 566	697 895	95 656	3 340 804
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	305 103			305 103
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	532 042	3 695	20 580	515 157
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		49 206		49 206
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	837 146	52 901	20 580	869 467
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	759 702		759 530	172
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	102 948			102 948
Immobilisations financières	862 650		759 530	103 120
ACTIF IMMOBILISE	4 438 362	750 796	875 766	4 313 392

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

La clientèle n'est pas amortie, mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage de la clientèle est inférieure à sa valeur comptable.

Le montant figurant au bilan pour 3 272 059 € provient :

- de la valeur nette comptable telle qu'elle apparaissait dans les comptes de la société SAGEC BLIN & ASSOCIES, absorbée au 30/09/1998, pour 444 290 € ;
- de diverses acquisitions, au prix d'achat de 243 504 € ;
- de la valeur nette comptable telle qu'elle apparaissait dans les comptes de la société CB Audit & Expertise, absorbée au 01/01/2009, pour 99 397 € ;
- du mali de confusion de la T.U.P. du cabinet CB Audit & Expertise au 01/01/2009, pour 86 949 € ;
- de la valeur nette comptable telle qu'elle apparaissait dans les comptes de la société SOFIA, absorbée au 01/10/2013, pour 58 251 € ;
- du mali de fusion de la société SOFIA au 01/10/2013, pour 442 670 € ;
- de la valeur nette comptable telle qu'elle apparaissait dans les comptes de la société ACOREX CONSEIL, absorbée au 01/10/2014, pour 640 149 € ;
- du mali de fusion de la société ACOREX CONSEIL au 01/10/2014, pour 558 953 € ;
- du mali de fusion de la société RSM Ouest Audit au 01/10/2021, pour 697 895 €.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	145 318	16 892	94 792	67 418
Immobilisations incorporelles	145 318	16 892	94 792	67 418
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	256 030	7 500		263 530
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	265 610	75 283	20 580	320 313
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	521 640	82 783	20 580	583 843
ACTIF IMMOBILISE	666 958	99 675	115 372	651 261

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 277 743 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	102 948		102 948
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 577 971	2 577 971	
Autres	1 586 184	1 586 184	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 640	10 640	
Total	4 277 743	4 174 795	102 948
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	350 182
Etat - produits à recevoir	16 298
Total	366 480

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	168			168
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	276 612	42 658	33 464	285 806
Total	276 780	42 658	33 464	285 974
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		41 804	33 464	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 700 003,68 euros décomposé en 156 640 titres d'une valeur nominale de 17,24 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	156 640	17,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	156 640	17,24

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	393 920
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	393 920
Affectations aux réserves	65 263
Distributions	328 656
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	393 920

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2022
Capital	2 700 000				2 700 000
Réserve légale	266 667	33 333	33 333		300 000
Réserves générales	216 842	31 930	31 930		248 772
Résultat de l'exercice	393 920	-393 920	526 593	393 920	526 593
Dividendes		328 656			
Total Capitaux Propres	3 577 428		591 856	393 920	3 775 365

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	157 907	22 838	59 501		121 244
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	157 907	22 838	59 501		121 244
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		22 838	59 501		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 380 799 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	929 495	149 677	621 614	158 203
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	78 750			78 750
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 366	138 366		
Dettes fiscales et sociales	1 670 385	1 670 385		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 364 860	1 364 860		
Produits constatés d'avance	198 943	198 943		
Total	4 380 799	3 522 232	621 614	236 953
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	34 942			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	223 536			
(**) Dont envers les associés	28 525			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 20 152 euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn factures non parvenues	85 264
Charges sociales associés à payer	159 341
Etat charges à payer	4 683
Clients avoirs à établir	141 293
Total	390 581

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	10 640		
Total	10 640		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	198 943		
Total	198 943		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Les transferts de charges d'exploitation sont principalement constituées de refacturations à RSM France.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	